AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

219C0607
FR0000120966-FS0317

9 avril 2019

Déclaration de franchissements de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

SOCIETE BIC

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 8 avril 2019, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 2 avril 2019, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 5% du capital de la SOCIETE BIC et détenir indirectement 3 298 879 actions SOCIETE BIC représentant autant de droits de vote, soit 7,17% du capital et 4,90% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Goldman Sachs International	2 328 773	5,06	2 328 773	3,46
Goldman Sachs & Co. LLC	934 923	2,03	934 923	1,39
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	32 732	0,07	32 732	0,05
Goldman Sachs Asset Management International	2 451	0,01	2 451	ns
Total Goldman Sachs Group, Inc.	**3 298 879**	**7,17**	**3 298 879**	**4,90**

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions SOCIETE BIC hors marché, au résultat de laquelle l'exemption de trading ne s'applique plus pour le déclarant (cf. article 223-13 I, 2° du règlement général).

À cette occasion, la société Goldman Sachs International a franchi individuellement en hausse le même seuil.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés de son groupe qu'elle contrôle, 2 134 177 actions SOCIETE BIC (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 1 192 866 actions SOCIETE BIC au titre de 80 contrats « *cash-settled CFD* » à dénouement en espèces, arrivant à échéance entre le 9 octobre 2019 et le 4 avril 2029 ; et

- 941 311 actions SOCIETE BIC au titre de 132 contrats « *equity swaps* » à dénouement en espèces, arrivant à échéance entre le 12 avril 2019 et le 4 avril 2024.

[1] Sur la base d'un capital composé de 46 010 907 actions représentant 67 361 767 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.